

### Modalités d'inscription auprès du CCAS

Fournir une photo, pièce d'identité, carte d'invalidité ou un certificat médical au service des solidarités du CCAS et remplir une fiche d'inscription. Une fois inscrit, FlexCité délivre une carte d'accès au bénéficiaire. Reste ensuite à réserver son transport pour le jour et l'heure souhaités auprès de la permanence téléphonique. Quant au mode de règlement des trajets, il se fait chaque mois à réception de facture (sur prélèvement automatique à partir d'un RIB ou par chèque).

### Horaires de réservation et de circulation de la navette Centre diappel et de réservation

Du lundi au samedi de 8 h 30 à 18 h 30 au 01 48 70 47 75. Mieux vaut réserver son trajet à l'avance même si on peut toujours tenter sa chance à la dernière minute...

### Circulation

Lundi de 7 heures à 11 h 30 et de 15 heures à 17 h 30  
Mardi de 7 heures à 11 h 30 et de 13 heures à 17 h 30  
Mercredi de 7 heures à 11 h 30 et de 13 heures à 17 h 30  
Jeudi de 7 heures à 11 h 30 et de 15 heures à 17 h 30  
Vendredi de 7 heures à 11 heures et de 14 h 30 à 17 h 30

### PAM 93

Les personnes en situation de handicap ou ayant des difficultés de déplacement peuvent aussi utiliser PAM x3. Ce service, proposé par le conseil général, fonctionne semaine et week-end dans et hors département aux tarifs respectifs de 6 euros et 12 euros par trajet. Comme pour la navette du CCAS, il nécessite inscription et réservation préalables. N° AZUR : 0810 0810 x3 ou au 01 4x 040 30, de 7 heures à 20 heures ou contact» pamx3.info.

### Taco

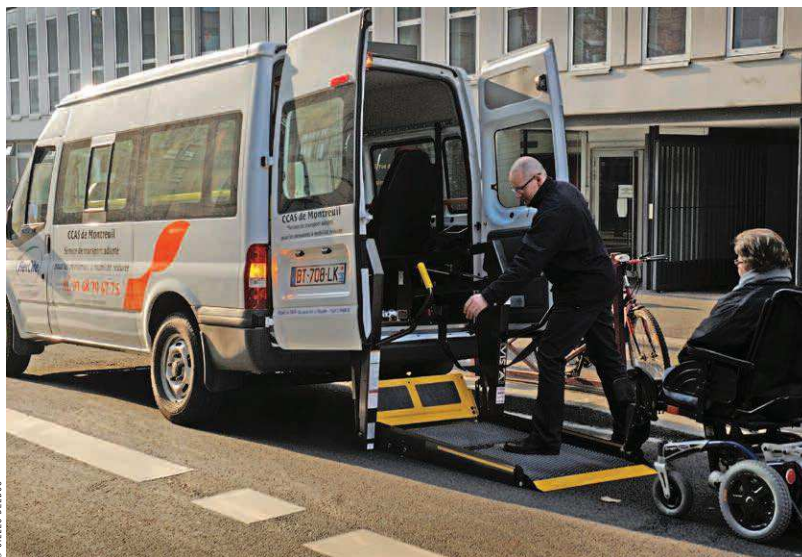
Un véhicule de ce service de transport est accessible aux personnes à mobilité réduite. Il peut accueillir une personne en fauteuil et un autre voyageur pour les petits trajets dans la ville sur réservation, au départ de l'un des totems ou dans la rue.

Réservations au 0 800 01 x3 x3 (appel gratuit depuis un poste fixe), du lundi au samedi de 8 h 30 à 18 h 30 hors jours fériés.

Prix de vente : 1,50 euro l'unité, 13 euros le carnet de 10 billets auprès de l'Office de tourisme et du café Le Saint-Laurent.

# FlexCité : pour mieux vous transporter

**Transport adapté** Depuis janvier, le service de transport adapté du Centre communal d'action sociale CCAS est assuré par un nouveau prestataire : FlexCité. Il est destiné aux personnes qui exercent une activité professionnelle pour les trajets domicile-travail ou qui ne peuvent pas emprunter les transports en commun pour des déplacements intramuros.



Francine utilise tous les jours la navette de la CCAS pour se rendre à son travail.

**C'**est flexCité, filiale de la RATP, qui prend désormais en charge le transport collectif des personnes en situation de handicap. Une nouvelle qui réjouit Francine, utilisatrice de la navette du CCAS pour ses déplacements quotidiens domicile-travail. Ce transport à la demande est « sérieux et professionnel », tient-elle à préciser. Le véhicule, neuf, est adapté pour accueillir des personnes à mobilité réduite et en fauteuil. Il dispose d'un élévateur électrique, marche-pied... Quant au chauffeur, il respecte la sécurité des passagers et me raccompagne systématiquement jusqu'à la porte de mon hall d'entrée que je ne peux ouvrir seule ».

### Dépasser le simple service de transport

Muriel Capet, responsable du service des solidarités, précise que « cette prestation dépasse le simple transport de personnes. Elle nécessite un accompagnement spécialisé », comme la prise en compte des particularités liées aux personnes en situation de

handicap. Elle ajoute : « En prenant à sa charge une partie de ce service, la Ville réaffirme sa démarche volontariste en matière de handicap. » Sa participation à hauteur de 66 000 euros par an dans le budget du CCAS permet en effet d'aligner le prix du trajet sur celui du ticket de métro vendu au détail (soit un coût pour l'utilisateur de 1,70 €, tarif RATP en vigueur).

Cette navette complète l'offre de transport adapté proposée également par PAM 93, les Taco, Panda et autres associations. Elle est destinée aux personnes dont le taux d'invalidité est supérieur ou égal à 80 % ou ayant des difficultés à se déplacer de manière permanente ou occasionnelle. Elle peut donc transporter des personnes handicapées dans leur ESAT, des personnes âgées, malvoyantes ou en situation de handicap mental, accompagnées d'un voyageur à condition qu'il s'acquitte aussi du paiement de son ticket T, dans Montreuil uniquement. ● Anne Locqueneaux

### ✘ SAVOIR PLUS

Centre communal d'action sociale (CCAS), direction des Solidarités, centre administratif Opale, bâtiment A - rez-de-chaussée, 3, rue de Rosny. Contact : Francine Allart, Tél. : 01 48 70 63 0x.